

## EXAMEN SEMESTRIEL – SESSION NORMALE 2017 (3 heures)

NB : l'étudiant doit traiter au choix un des deux sujets suivants

Sujet I : (Cf. *Question 1 de la SR 2017*)

Traitez toutes les questions suivantes :

1. Distinguez les notions suivantes : (4 pts)

Droit subjectif ; droit objectif ; droits patrimoniaux ; droits extra patrimoniaux.

2. Quelles sont les méthodes d'interprétations des lois ? (4 pts)

3. Expliquez le principe de non rétroactivité des lois et ses applications (4 pts)

4. Citez les différentes juridictions de première saisine (4 pts)

5. Quelles sont les différentes étapes du processus d'adoption des lois. Quels sont les organes qui y participent ? (4pts)

NB : aucun document n'est autorisé

Sujet II : Les deux questions sont obligatoires.

Q1. Les caractères de la règle de droit (10 points) (*Question 2 de la SN 2019*)

Q2. Les sources du droit primaire (10 pts)